



Administration - Puis-je masquer mon solde bancaire

Par **marie**, le **18/09/2015** à **16:16**

Bonjour,

Je dois subir un contrôle de la CAF prochainement. Bien entendu, on me demande mes relevés bancaire... Je n'ai pas d'argent placé, mais un bon solde sur mon compte courant (économies)... Puis-je cacher mon solde au contrôleur en le masquant.

Merci d'avance pour votre réponse..

Cordialement

Ps : il est très remonté contre moi à cause d'une réflexion de ma part.... Donc je veux absolument rester dans mon droit car il m'a prévenu qu'il ne fera pas de cadeau.

Par **moisse**, le **18/09/2015** à **19:20**

Bonsoir,

Le contrôleur de la CAF a accès à tous vos comptes (fichier FICOBA) ainsi qu'à leurs soldes. Vous ne ferez que forcer le contrôleur à travailler un peu plus, quelques secondes en sirotant son café.

Par **marie**, le **18/09/2015** à **19:35**

Merci d'avoir pris du temps pour me répondre... je vais lui offrir un café :)

cordialement